

154, rue Célestin Linder 42780 VIOLAY

Tél.: 04.74.63.90.92
Fax: 04.74.63.95.30
Mél: mairie@violay.fr
Site: www.violay.fr

PROCES-VERBAL N° 2017/01 DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 janvier 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

Etaient présents :

M. PALAIS Jean-Claude
Mme COLLON Colette
M. POIRON Jean-Pierre
Mme ESCOFET Danièle
Mme DENIS Chantal
Mme SERRAILLE Joëlle
M. PERRIER Guy
Mme GIROUD Sylvie
Mme PERIAT Véronique
M. ROCHARD Jean-François
M. BISSAY David
Mme RODET Chantal

Excusés:

Mme ODDOUX Julia M. MUZELLE Robert

Madame SERRAILLE Joëlle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR:

*Installation de Mme RODET au sein du Conseil Municipal suite à la démission de M. Raphaël NAYRAND

- Espace tourisme et loisirs
- Parc Aventure
- Epicerie
- Adressage Numérotation rues pour fibre optique
- Subvention MJC BUSSIERES pour centre de loisirs de juillet & octobre 2016
- Approbation de la convention de mise à disposition gratuite d'un mur privé pour la réfection d'une fresque
- Approbation de la convention à passer avec l'association Musique et Danse année 2016/2017 pour 2 élèves inscrits
- Approbation de la convention à passer avec la Croix Rouge pour l'installation d'une antenne
- Communauté de Communes Forez-Est
- Questions diverses

△ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM PRECEDENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu précédent.

⇒ Liste des délibérations prises à la date du 19 décembre 2016

Séance du 19 décembre 2016	
	Panneaux, marquage au sol, accès salle des fêtes : Demande de subvention au titre des
2016.08.01	amendes de police 2017
	Réfection façade de l'église & mise aux normes électriques Mairie : Demande de subvention
2016.08.02	enveloppe solidarité 2017
	Aménagement de sécurité emplacement hôtel PERRIER (RD1) : demande de subvention
2016.08.03	amendes de police 2017
2016.08.04	DM 04 - Budget Commune
2016.08.05	Réalisation d'un emprunt de 1 000 000 €
2016.08.06	Détermination et répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Forez Est
	Restauration fresque - Restauration façade de l'église demande de subvention au titre des
2016.08.07	enveloppes parlementaires
2016.08.08	DM 05 - Budget Commune
2016.08.09	Demande subvention envelop canton solidarité 2017 - sentier touristique de Fontbonne
2016.08.10	DM 06 - Budget Commune
	Sentier touristique de Fontbonne : demande de subvention au département au titre des
2016.08.11	espaces naturels sensibles
	RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE EN REMPLACEMENT D'UN AGENT EN
2016.08.12	DISPONIBILITE (Denise VOLLE)
2016.08.13	Dénomination des salles et du square Pilon

1- Installation de Mme RODET au sein du Conseil Municipal suite à la démission de M. Raphaël NAYRAND (Courrier du 23.12.2016).

Suite à la démission de Mme Nelly Garcia, par courrier du 23 janvier 2017, Mr Robert Muzelle, le suivant sur la liste de Mme Oddoux, a été contacté pour la remplacer et est aussi installé au sein du Conseil Municipal. Cependant, ne pouvant être présent aujourd'hui, il a demandé à être excusé pour ce premier conseil municipal.

2- Espace Culture Tourisme et Loisirs – Centre bourg

*Les travaux avancent bien malgré un peu plus d'une semaine d'arrêt pour intempéries. La couverture du bâtiment est en cours ainsi que les travaux d'étanchéité. Les réunions de chantier ont lieu le mardi matin à 10 heures.

Madame le Maire signale que M. VEBER a proposé à la commune ses services pour gérer les locations de l'espace tourisme et loisirs. Il a déjà en charge la location de plusieurs salles dans le Forez. Il lui en manque une entre Loire et Rhône avec une offre d'activités de plein air. L'objectif des locations est de réaliser une opération blanche pour la commune, par rapport au remboursement du prêt.

*Centre bourg

Une présentation de l'étude conduite par le SIEL concernant l'éclairage public pour l'aménagement de l'entrée du village au rond-point, en relation avec l'Espace tourisme et Loisirs, ainsi que l'aménagement du centre bourg est faite. Les projecteurs (église et rond-point) et lampes au sodium seront toutes remplacées par des leds, permettant ainsi une économie moyenne de 50% de la consommation électrique.

Le montant de l'opération s'élève à la somme de 120 000 €, dont une partie est déjà intégrée au COCA pour le centre bourg.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention au titre de l'aide territorialisée du Département, ainsi que par le biais de la CCI au titre de la mise en valeur des commerces, et enfin, un complément de la Région pour le contrat de centre bourg.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré.

- Approuve à l'unanimité le projet et autorise Madame le maire à solliciter les subventions.

3- PARC AVENTURE

Jean Marie PORTE finalise son dossier pour avancer sur son projet. Le CCAS a donné tout pouvoir à Mme le Maire pour éventuellement négocier l'achat des parcelles riveraines qui pourront servir pour l'installation d'un chalet d'accueil et des jeux d'enfants. Une coupe de bois permettrait d'acquérir ces parcelles.

4- EPICERIE

Mr Stéphane Berchoux ferme l'épicerie. Mme le Maire l'a rencontré avec Jean Claude Palais, 1^{er} adjoint pour essayer de trouver une solution. Elle a proposé d'acheter le fonds éventuellement à des conditions acceptables afin d'éviter une mise en liquidation qui laisserait la commune sans épicerie plusieurs mois durant. Malheureusement, n'étant pas en capacité de récupérer les 3 derniers bilans ainsi que le fait de l'existence d'une licence PROXI qu'il faudrait reprendre avec le fonds, Mme le Maire ne souhaite pas aller plus avant dans les négociations.

Une rencontre avec Mr Berger a permis de mettre en place une épicerie de dépannage au bureau de tabac pour les produits de première nécessité, en attendant qu'une solution

pérenne soit trouvée dans les prochaines semaines, afin que la commune ne reste pas sans approvisionnement trop longtemps.

5- Adressage - Numérotation rues pour fibre optique (Colette COLLON)

Dans le cadre de la fibre et de l'adressage qui est demandé par la Poste et service de sécurité, il faut que toutes les maisons de la campagne aient un numéro. Le système métrique a été adopté, le même que dans le village. Il a été recensé 165 maisons hors village. Les noms de hameaux seront conservés.

Le devis concernant les plaques des numéros et noms de rues s'élève à la somme d'environ 2 000 €.

Le conseil municipal approuve la réalisation des travaux d'adressage et l'adoption du système métrique.

- 6- <u>Subvention MJC Bussières pour centre de loisirs juillet & octobre 2016</u> dont le montant des charges respectives pour ces périodes s'élèvent à 947,03 € et 414,14 €. Le conseil municipal donne son accord pour verser la somme globale de **1 361.17** €.
- 7- Approbation de la convention de mise à disposition gratuite d'un mur privé pour la réfection d'une fresque. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention passée avec la propriétaire de la maison.
- 8- Approbation de la convention à passer avec l'association Musique et Danse année 2016/2017 pour 2 élèves inscrits. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à la signer.
- 9- Approbation de la convention à passer avec la Croix Rouge pour l'installation d'une antenne. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la signature d'une convention et autorise Madame le Maire à la signer.

10- Communauté de Communes Forez-Est

L'exécutif de Forez Est :

Président :

Jean-Michel MERLE (Conseiller Municipal à Panissières),

Les quinze vice-présidents :

```
1<sup>er</sup>
        Jean-Pierre Taite (Feurs) :
2ème .
        Monique Girardon (Veauche);
3ème .
        Jean-Claude Tissot (Saint-Marcel-de-Félines) :
       : Pierre Vericel (Chazelles-sur-Lyon) ;
5<sup>ème</sup>
         Norbert Dupeyron (Chevrières):
6<sup>ème</sup>
         Brigitte Bratko (Pouilly-Lès-Feurs) ;
7<sup>ème</sup>
         Sylvain Dardoullier (Aveizieux);
8ème
         Gérard Moncelon (Néronde) ;
9 ème
        Christian Faure (Essertines-en-Donzy);
10<sup>ème</sup>
         Michel Grand (adjoint au maire de Civens);
11ème
         Jacques Laffond (Bellegarde-en-Forez);
12<sup>ème</sup>
         Henri Bonada (Pinay);
13ème:
         Sébastien Deshayes (adjoint à St-Médard-en-Forez);
14<sup>ème</sup> :
         Robert FLAMAND (Valeille);
15<sup>ème</sup> : Claude GIRAUD (Montrond-les-Bains).
```

11- Règlement des factures d'investissement

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le règlement des factures JVS et le reliquat de voirie sur l'exercice 2017 – budget de la commune.

12- Questions diverses

*<u>Lotissement les Violettes</u> : La vente du lot N°11 sera passée ce jeudi et le lot N°10 vient d'être retenu. Il ne restera donc plus que 4 lots à vendre.

*Location du local ancienne MJC / Médiathèque : Une personne aimerait s'installer en tant que traiteur sur la commune. Mme le Maire lui a fait visiter le local de l'ancienne MJC / Médiathèque, propriété du CCAS, et elle semble intéressée. Elle effectuerait les réparations elle-même (murs, sols, etc...) et le CCAS mettrait le local à disposition pour une durée de 2 ans. Une personne dûment habilitée pour l'accord d'exercer doit passer voir le local d'ici deux semaines.

*Comité des fêtes : Suite à la démission du comité des fêtes, un nouveau bureau va se constituer lors d'une prochaine AG extraordinaire prévue le samedi 11 février à 10h. Le conseil municipal insiste sur le fait que si l'on veut que la fête patronale perdure, il faut absolument que chacun y mette du sien et encourage cette jeune équipe, pleine de projets.

Les associations mais également les commerçants ainsi que les habitants eux-mêmes sont invités à assister à cette AG, dans la mesure où la fête est l'affaire de tous. Les forains sont très inquiets et espèrent que la fête 2017 leur permettra de renouer avec l'affluence à laquelle ils étaient habitués jusqu'alors, étant bien entendu que sans eux, la fête n'existerait plus.

Mme Sylvie GIROUD fait remarquer que le bilan n'est toujours pas en ligne sur le site.

Questions diverses de Mme Oddoux

L'agence de l'eau Loire -Bretagne a t-elle été contacté au sujet de la liste des produits phytosanitaire de biocontrôle que Nelly Garcia et moi même avions trouvé afin de remplacer les produits interdit aujourd'hui pour les collectivités ? Si oui, quelles sont les réponses ?

- Une personne du conseil a t'elle pu participer à la journée d'information sur la réglementation et la gestion différenciée, le 26 janvier 2017, dont il a été question au demier conseil municipal ? Qu'en est il ressorti ?

Jean Marc REY a assisté à la même journée d'information à Villars. Les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés depuis le 1^{er} janvier 2017 sauf dans les cimetières, ce qui n'est pas notre cas avec la retenue d'Echansieux. De plus, aucun recul à l'heure actuelle n'est possible avec les produits dits de « substitution » et il se peut qu'à moyen terme, on se rende compte que ces produits sont tout aussi nocifs... Le problème des produits phytosanitaires est que si certains sont interdits, ce n'est pas pour les remplacer par d'autres du même type.... Sinon, ça n'aurait pas de sens, si toutes les communes passent aujourd'hui à d'autres modes alternatifs, ce n'est pas pour rien. Nous attendons la constitution des commissions de la nouvelle communauté de communes pour mutualiser les moyens techniques qui pourraient être mis à disposition des communes concernant le désherbage.

- Ou en sont les avancées du groupe de travail "signalétique " qui a remplacé la commission " Relai voirie " ?

Le projet « signalétique » est en cours. Il a débuté avec Colette COLLON par la prise de photos en campagne en même temps que l'adressage, pour établir un premier état des lieux. Il sera complété par celui au centre bourg dans les prochaines semaines. Le montant de ce projet pourrait être réparti sur les deux exercices 2017-2018, ne pouvant bénéficier d'aucune subvention.

- Le tarif des tickets de la cantine n'a pas été modifié sur le site! Pourrait-il être mis à jour? Les parents ont-ils été avertis par courrier de la modification des tarifs?

Les tarifs ont été mis à jour, ils avaient été communiqués à l'école et affichés, comme chaque année. Ils ont également été mentionnés dans le compte rendu du Conseil Municipal qui est diffusé par Violay Info.

-Je vous fais passer, en mairie , un dossier lié au projet CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural) soutenu par le ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt .ll s'agit d'un outil fait pour accompagner et conseiller les collectivités vers des systèmes d'organisation qui soient réalisables et réalistes, afin de développer un débouché fiable, pérenne et rentable permettant d'ajuster l'offre et la demande dans l'approvisionnement local de la restauration collective.

- Pourrions nous envisager un diagnostic et avoir une réflexion autour de la restauration collective proposé dans notre commune ?

Avant de faire quoi que ce soit au niveau de la restauration collective sur la commune, il faut attendre les avancées de la chambre d'agriculture conjointement avec le Département à ce sujet. En effet, Mme le Maire fait partie de la commission mixte Département-Agriculture au cours de laquelle ce sujet est totalement d'actualité et avance bien. Son objectif est de mettre en place un circuit pour permettre à la restauration collective de s'approvisionner quotidiennement de manière locale et surtout fiable et pérenne dans un proche périmètre. Lorsque ce circuit sera mis en place, la restauration de la maison de retraite, et donc par ce biais, celle de la cantine des scolaires, pourrait être à l'ordre du jour.

Pour l'instant, deux maisons de retraite sont en phase de test sur le Département.

Mme le Maire ajoute qu'elle va proposer aux agriculteurs de la commune et des alentours, une réflexion quant à la transformation de leur production, le lait pour la plupart d'entre eux, l'objectif étant, si possible, de produire un fromage d'appellation protégée du genre « le petit violaysien », par ex... Cette réflexion devrait avoir lieu lors d'une réunion à fixer dans les prochains jours. Les débouchés dans ce domaine sont énormes et la valorisation du produit serait un plus pour les agriculteurs.

- La mairie étant fermé entre noël et jour de l'an, quelles dispositions avaient été prise pour que celles et ceux qui voulaient s'inscrire sur les listes électorales puissent le faire ?

Il avait été mentionné que les personnes pouvaient déposer leur demande dans la boite aux lettres de la mairie, ce qui a été fait pour plusieurs d'entre elles, et les dossiers ont tous été traités le 3 janvier, à la réouverture de la mairie.

- Pourrions nous avoir le détail des 900 000 euro de subventions et dotations affiliés au projet Espaces Tourisme et Loisirs ? Pourquoi faire un prêt d'1M d'euro et non 900 000 euro comme il semble nécessaire ?

Il s'agit en fait de subventions pour les deux opérations : l'espace tourisme et loisirs et le centre bourg. Ce montant devrait atteindre le 1 million d'Euros, compte tenu des réponses en attente. <u>Elles se décomposent comme suit :</u>

CENTRE BOURG

77138 DEPARTEMENT (COCA) 35000 DEPARTEMENT (COCA)

145658 ETAT

100000 REGION

50000 ETAT (revitalisation)

407796 TOTAL

ESPACE TOURISME ET LOISIRS

162500 COCA

50000 VINCI

203000 ETAT

100000 REGION

515500 TOTAL

<u>Soit un total global de 923.296 Euros</u>. Les subventions de la Région et de l'Etat (revitalisation) pour le centre bourg, ont été volontairement sous-évaluées, ne connaissant pas encore les montants exacts. Il est possible qu'elles soient plus importantes et les aides des entreprises (mécénat) n'ont pas été comptabilisées dans cette liste. Il est à noter que le taux de 0,49% d'intérêts est une justification à luimême de la demande à hauteur de 1 Million d'euros.

Trois informations:

*Les panneaux de stationnement ont été changés et remplacés par des neufs, ces panneaux avaient fait l'objet d'une subvention au titre des amendes de police.

*Mme RIVOLLIER Evelyne devient Sénatrice de la Loire en remplacement de Mr Jean Claude Frecon.

*Madame le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le volume de carburant réalisé de décembre 2015 à décembre 2016 : de 21.000 litres en début d'année 2016, on en est aujourd'hui à 30.000 litres de moyenne sur les derniers mois! Le contrat est donc rempli puisque les 20.000 litres d'objectif ont été dépassés très rapidement.

Prochaines réunions du conseil municipal :

- ▶ Mardi 07 mars
- ➤ Mardi 28 mars
- ➤ Lundi 24 avril

Fait à Violay, le 31 janvier 2017,

Le Maire, Véronique CHAVEROT